



**DELIBERATION N° 25/029 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
RELATIVE À L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS DE  
L'ASSEMBLÉE DE CORSE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SERVICES  
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CORSE-DU-SUD  
ET DE LA HAUTE-CORSE**

**RILATIVA À L'ELEZZIONE CUMPLEMENTARE DI RAPRESENTANTI DI  
L'ASSEMBLEA DI CORSICA À I CUNSIGLII D'AMMINISTRAZIONE DI I SERVIZII  
D'INCENDIU È DI SUCCORSU DI U PUMONTE È DI U CISMONTE**

**SEANCE DU 28 FÉVRIER 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le vingt huit février, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 février 2025, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Présidente de l'Assemblée de Corse.

**ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, Serena BATTESTINI, Paul-Félix BENEDETTI, Jean BIANCUCCI, Marie-Claude BRANCA, Françoise CAMPANA, Romain COLONNA, Muriel FAGNI, Eveline GALLONI D'ISTRIA, Ghjuvan'Santu LE MAO, Jean-Jacques LUCCHINI, Don Joseph LUCCIONI, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Paula MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Paul PANZANI, Véronique PIETRI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, François SORBA, Hyacinthe VANNI

**ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean-Marc BORRI à M. Jean-Paul PANZANI  
M. Paul-Joseph CAITUCOLI à M. Jean-Jacques LUCCHINI  
Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à Mme Danielle ANTONINI  
Mme Anna Maria COLOMBANI à Mme Juliette PONZEVERA  
Mme Frédérique DENSARI à Mme Françoise CAMPANA  
M. Petru Antone FILIPPI à Mme Paula MOSCA  
Mme Lisa FRANCISCI-PAOLI à Mme Eveline GALLONI D'ISTRIA  
M. Jean-Charles GIABICONI à M. Ghjuvan'Santu LE MAO  
Mme Antonia LUCIANI à M. Romain COLONNA  
Mme Sandra MARCHETTI à M. Don Joseph LUCCIONI  
Mme Flora MATTEI à M. François SORBA  
M. Paul QUASTANA à Mme Marie-Claude BRANCA  
M. Joseph SAVELLI à Mme Muriel FAGNI  
M. Hervé VALDRIGHI à Mme Véronique ARRIGHI  
M. Alex VINCIGUERRA à M. Jean BIANCUCCI

**ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.**

Jean-Christophe ANGELINI, Didier BICCHIERAY, Vanina BORROMEI, Valérie BOZZI, Angèle CHIAPPINI, Cathy COGNETTI-TURCHINI, Christelle COMBETTE, Santa DUVAL, Pierre GHIONGA, Josepha GIACOMETTI-PIREDDA, Pierre GUIDONI, Vanina LE BOMIN, Saveriu LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Georges MELA, Jean-Martin MONDOLONI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Pierre POLI, Jean-Noël PROFIZI, Jean-Michel SAVELLI, Jean-Louis SEATELLI, Charlotte TERRIGHI, Julia TIBERI, Charles VOGLIMACCI

## **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV<sup>ème</sup> partie, et notamment ses articles L. 1424-77 et suivants et son article R. 1424-15,

**VU** le règlement intérieur de l'Assemblée de Corse, et notamment son article 75,

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges au sein du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud est de 15 au total dont 10 sièges pour les représentants de la Collectivité de Corse et 5 sièges pour les représentants des communes,

**CONSIDERANT** que le nombre de sièges au sein du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse est de 15 au total dont 11 sièges pour les représentants de la Collectivité de Corse et 4 sièges pour les représentants des communes,

**CONSIDERANT** que des sièges sont vacants au sein des Conseil d'Administration des Services d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse,

**CONSIDERANT** la demande exprimée par les Services d'Incendie et de Secours,

**CONSIDERANT** qu'une liste a été déposée pour l'élection complémentaire au sein du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud,

**CONSIDERANT** qu'une liste a été déposée pour l'élection complémentaire au sein du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse,

**APRES** avoir accepté à l'unanimité, de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés, (37 voix POUR : les représentants des groupes « Fà Populu Inseme » et « Core in Fronte »),

**SUR** rapport de la Présidente de l'Assemblée de Corse,

### **IL EST PROCÉDÉ À L'ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA CORSE-DU-SUD**

**Inscrits : 63**

**Votants : 32**

**Exprimés : 32**

La liste « PANZANI / PONZEVERA » a obtenu 32 voix.

Le siège de titulaire et le siège de suppléant sont attribués à la liste déposée.

**IL EST PROCÉDÉ À L'ELECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS  
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-CORSE**

**Inscrits : 63**

**Votants : 32**

**Exprimés : 32**

La liste « PONZEVERA / PANZANI » a obtenu 32 voix.

Le siège de titulaire et le siège de suppléant sont attribués à la liste déposée.

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

Sont élus membres du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de la Corse-du-Sud :

- Titulaire : M. Jean-Paul PANZANI / Suppléante : Mme Juliette PONZEVERA.

**ARTICLE 2 :**

Sont élus membres du Conseil d'Administration du Service d'Incendie et de Secours de la Haute-Corse :

- Titulaire : Mme Juliette PONZEVERA / Suppléant : M. Jean-Paul PANZANI.

**ARTICLE 3 :**

La présente délibération fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 28 février 2025

La Présidente de l'Assemblée de Corse,



Marie-Antoinette MAUPERTUIS

# ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 FÉVRIER 2025

RAPPORT DE MADAME  
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

**ELEZZIONE CUMPLEMENTARE DI RAPPRESENTANTI DI  
L'ASSEMBLEA DI CORSICA À I CUNSIGLII  
D'AMMINISTRAZIONE DI I SERVIZII D'INCENDIU È DI  
SUCCORSU DI U PUMONTE È DI U CISMONTE**

**ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE DE REPRÉSENTANTS DE  
L'ASSEMBLÉE DE CORSE AUX CONSEILS  
D'ADMINISTRATION DES SERVICES D'INCENDIE ET DE  
SECOURS DE LA CORSE-DU-SUD ET DE LA HAUTE-  
CORSE**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Dans le cadre du remaniement opéré au sein du conseil exécutif de Corse, certains conseillers à l'Assemblée de Corse initialement désignés pour siéger au sein des conseils d'administrations des SIS, ont été élus, le 16 février 2025, conseillers exécutifs.

Par ailleurs, d'autres mouvements sont intervenus, jusqu'à très récemment, au sein de l'Assemblée de Corse avec la perte du statut de conseiller à l'Assemblée de Corse pour certains, leur retour au sein de cette assemblée, voire l'élection de nouveaux conseillers.

Cette situation inédite entraînant temporairement l'interruption du mandat de plusieurs conseillers à l'Assemblée de Corse puis leur réintégration automatique, oblige à redélibérer pour les réaffecter dans les instances où ils représentaient leur groupe.

A cet égard, le SIS 2A fait savoir que les vacances au niveau des postes de titulaires et de suppléants en résultant nécessitent de procéder à une élection complémentaire pour désigner ceux-ci selon les dispositions afférentes du Code Général des collectivités territoriales (CGCT).

De plus, le service fait valoir l'urgence à statuer pour que le Conseil d'administration dument complété puisse reprendre le cours normal de ses activités.

Il convient ce faisant de procéder de même pour le Service d'incendie et de Secours de la Haute-Corse afin de pourvoir aux mêmes types de remplacements.

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.